



Le cabinet du leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

Québec, le 12 avril 2022

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2,50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint la motion dont le chef du troisième groupe d'opposition souhaite débattre ce mercredi 13 avril 2022, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition, et ce conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Martin Blanchette

Affaires inscrites par les députés de l'opposition
(Art. 97 et ss. RAN)

Que l'Assemblée nationale déplore le drame survenu au CHSLD Herron, où 47 aînés sont décédés lors de la première vague de la pandémie de COVID-19, au printemps 2020;

Qu'elle rappelle les inquiétantes révélations concernant cette tragédie qui ont ressurgi dans les médias ces derniers jours;

Qu'elle réitère le principe de responsabilité ministérielle dans la gestion des événements, c'est-à-dire que les ministres sont individuellement responsables de la gestion de leur ministère et qu'ils doivent répondre non seulement de leurs propres actions, mais aussi de celles de leurs fonctionnaires;

Enfin, que l'Assemblée nationale exige du gouvernement le déclenchement d'une enquête publique et indépendante pour faire toute la lumière sur les circonstances entourant ces décès, et ce, tant pour les familles des victimes que pour la dignité de celles et de ceux qui ont perdu la vie.

Présentée par le chef du troisième groupe d'opposition

Le mercredi 13 avril 2022